



Critérium Vétérans Règlement

ATTENTION : Les modifications pour la saison 2024-2025 sont marquées en bleu

Principe et conditions de participation

- Le championnat de France vétérans est ouvert aux joueurs et joueuses de l'Oise de nationalité française, titulaires d'une licence compétition et âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.
- Le tour départemental est qualificatif pour le tour régional. Ce dernier est qualificatif pour le tour national.
- Chaque échelon prend la responsabilité de sa compétition.
- La compétition est composée de **14 tableaux** ; certains pourront être fusionnés en fonction du nombre d'inscrits :

Dames :

- ✓ V40-V45 : âgées de 40 ans à 49 ans
- ✓ V50-V55 : âgées de 50 ans à 59 ans
- ✓ V60 : âgées de 60 ans à 64 ans
- ✓ V65 : âgées de 65 à 69 ans
- ✓ V70 : âgées de 70 ans à 74 ans
- ✓ V75 : âgées de 75 ans à 79 ans
- ✓ V80 : âgées de plus de 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Messieurs :

- ✓ V40-V45 : âgés de 40 ans à 49 ans
- ✓ V50-V55 : âgés de 50 ans à 59 ans
- ✓ V60 : âgés de 60 ans à 64 ans
- ✓ V65 : âgés de 65 à 69 ans
- ✓ V70 : âgés de 70 ans à 74 ans
- ✓ V75 : âgée de 75 ans à 79 ans
- ✓ V80 : âgés de plus de 80 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable et le juge-arbitre de la compétition mettent en place une formule adaptée.

Afin de garantir la qualité de la compétition et d'en optimiser le déroulement, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.